

### Le réseau national des centres de ressources

Constitués en réseau national avec le centre de ressources de la Délégation Interministérielle à la Ville, les centres de ressources sont en capacité de mutualiser des outils, d'identifier des complémentarités et de dégager des analyses communes et des propositions à partir de leur connaissance des réalités de terrain.

Le réseau des centres de ressources de la politique de la ville, par son fonctionnement original, son positionnement vis-à-vis de la commande publique et son ancrage territorial, peut constituer un point d'appui stratégique pour structurer le lien entre national et local et appuyer la constitution des réseaux d'échanges européens.

Un réseau national de centres de ressources politique de la ville est constitué depuis 1999.

Il est animé par le [centre de ressources national de la Délégation Interministérielle à la Ville](#) .

Chaque centre de ressources politique de la ville est le produit d'un projet collectif et d'une histoire locale particulière.

Les orientations et les actions développées répondent aux besoins exprimés par les professionnels et les institutions impliquées dans ces politiques publiques au service des villes.

Ils sont des lieux d'échange et de qualification pour l'ensemble des acteurs de la ville : professionnels, chefs de projets, structures sociales, culturelles, éducatives, fonctionnaires, organismes qui mettent en œuvre la politique de la ville, réseaux associatifs, habitants, organismes HLM, élus...

Nos missions sont définies sur la base du cahier des charges national de la DIV et en fonctions des besoins locaux :

- service d'information documentaire,
- cycle de qualification et d'échanges sur les pratiques professionnelles,
- organisation de rencontres et de séminaires thématiques,
- capitalisation de fiches d'expériences,
- expertise et appui méthodologique aux acteurs,
- publications...

Liste complète des Centres de ressources : <http://i.ville.gouv.fr/actor/list/type/2>

### Question de Ville

**Les directeurs des centres de ressources pour la politique de la ville ont créé une association de directeurs en 2008, *Question de ville*, considérant :**

- qu'ils ont une parole spécifique qui repose sur l'expertise territorialisée des processus et problématiques sociaux et urbains à l'œuvre dans les territoires,
- qu'il est de leur responsabilité de la faire entendre afin de contribuer au débat national sur la politique de la ville et, plus largement, à l'élaboration des politiques publiques de rénovation urbaine et de cohésion sociale.

### Objet de l'association

- Être un lieu de réflexion et d'échanges sur les pratiques professionnelles spécifiques mises en œuvre pour diriger, animer, gérer et construire une stratégie de développement d'un centre de ressources pour la politique de la ville, dont les missions principales sont la création d'espaces d'information, de réflexion et débats, de mise en réseau des acteurs, de production de connaissances, de capitalisation et de diffusion de ces connaissances.
- Être un espace d'élaboration, de mutualisation et de diffusion d'un point de vue des directeurs des centres de ressources pour la politique de la ville par rapport aux politiques publiques de développement social et urbain et à
- Être un espace de construction de propositions partagées reposant sur le croisement des

analyses et expertises locales.

### **Conseil d'administration fondateur**

Bénédicte Madelin, Jean-Claude Mas, Frédéric Tréca, Isabelle Chenevez, Christine Roman, Cécile Dublanche

### **Conseil d'administration 2010**

- Bénédicte Madelin : présidente
- Jean-Claude Mas : vice-président
- Dominique Michel : vice-président
- Christine Roman : trésorière
- Camille Gremez : secrétaire
- Isabelle Chenevez : administratrice
- Jean-Luc Michaud : administrateur

### **Contributions de Question de ville**

- [Avis sur le livre vert \(2009\)](#) (pdf)
- [Avis sur les 50 expérimentations sur les CUCS](#) (juillet 2010)